



PROMOB
RAPPORT D'ÉVALUATION
KALEIDO'SCOP

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/>



INTRODUCTION

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°4 axe 2 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE

PROMOB

Développer la mobilité internationale des jeunes en formation professionnelle de l'Académie de Créteil

Structure porteuse du projet

Rectorat de Créteil

Muriel Emile, Déléguée Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération (DAREIC)

Téléphone : 0157026802

Structure porteuse de l'évaluation

Kaleido'Scop

Nathalie Brenac, évaluatrice quantitatif

Sylvie Floris, évaluatrice qualitatif

Clément Dupuis, coordinateur des évaluations des expérimentations

Durée d'expérimentation :

1^{er} octobre 2009 – 31 décembre 2011

Date de remise du rapport d'évaluation :



RÉSUMÉ (UNE PAGE MAXIMUM)

Le projet expérimental PROMOB avait la particularité d'aborder à la fois la question de la demande de mobilité et de l'offre de mobilité. Il était parti des préconisations du rapport du centre d'analyse stratégique publié en juillet 2008 et intitulé « Encourager la mobilité des jeunes en Europe » ainsi que des propositions de la Charte européenne de qualité pour la mobilité (recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006).

Les responsables de la DAREIC de Créteil avaient fait le constat que les jeunes en formation professionnelle ne souhaitent pas nécessairement effectuer une période de mobilité professionnelle à l'étranger, raison pour laquelle, dans ce projet PROMOB, ils souhaitent « stimuler l'envie de mobilité ».

En ce qui concerne la réduction des obstacles à la mobilité, l'objectif était de mutualiser les offres en rassemblant les acteurs et financeurs institutionnels de la mobilité sur une plateforme commune afin qu'ils travaillent sur une simplification des procédures.

En ce qui concerne le premier objectif, « stimuler l'envie de mobilité », il est indéniable que, malgré les difficultés rencontrées, le pari soit gagné au niveau des jeunes à la fin de cette expérimentation car **100% des jeunes bénéficiaires sont très contents d'avoir participé au projet** et 82% d'entre eux inciteraient des personnes de leur entourage à participer à un tel projet. Ces résultats ont été obtenus grâce à la préparation de leur mobilité et à l'accueil qu'ils ont reçu sur place, lesquels ont permis une sécurisation de leur séjour.

Ces enseignements sont précieux sur les priorités à mettre en place pour réussir une mobilité. On peut regretter de ne pas disposer d'une évaluation à plus long terme afin de questionner la permanence et / ou les ruptures dans les témoignages des jeunes sur la valorisation de ces mobilités en terme d'employabilité.

Au-delà de ces constats, **Il a fallu progressivement ajuster le projet** en fonction des difficultés rencontrées, mais aussi en raison des éléments nouveaux et imprévisibles qui ressortaient au fur et à mesure du projet. Ces ajustements étaient plus issus de contraintes organisationnelles que de stratégies d'innovation.

Pour les difficultés rencontrées dans l'objectif de lever les freins, la volonté de mettre en place un formulaire unique de candidature s'est révélée irréalisable, compte tenu des différentes cultures des acteurs et financeurs de la mobilité des jeunes (Agence 2E2F et OFAJ).

Par contre, il est très vite ressorti, de la part des enseignants référents dans les établissements qui mettaient en place ces mobilités, qu'ils attendaient de la plateforme institutionnelle **la mutualisation des demandes de bourses LEONARDO**.

La mise à disposition, par le rectorat, d'une personne en charge d'accompagner les établissements dans leurs démarches, était une autre action mise en place dans le cadre de l'expérimentation pour lever les freins à la mobilité des jeunes. **Cette innovation a été très appréciée et valorisée par les enseignants lors de l'évaluation, mais ne peut être pérennisée faute de financement**.

L'évaluation finale a mis en évidence le fait que, au fur et à mesure de l'avancée du projet, les postures des différents acteurs avaient évoluées : les acteurs de la mobilité (les enseignants référents) s'approprièrent progressivement les dispositifs, malgré les difficultés et, de son côté, la plateforme avait son rythme propre, ses propositions n'étant pas en lien direct avec les attentes des acteurs dans les établissements.



NOTE DE SYNTHÈSE (6 PAGES MAXIMUM)

A. Le cadre de l'expérimentation

1. Les objectifs du projet

L'objectif général du projet, c'est de développer la mobilité internationale des jeunes de l'académie de Créteil en formation professionnelle.

Le projet repose sur 2 objectifs spécifiques (formulés dans le dossier d'appel à projet) :

- **Stimuler le désir de mobilité**

En organisant une rencontre avec d'autres élèves de l'académie qui ont bénéficié d'une mobilité

En faisant intervenir dans les établissements des jeunes du mouvement européen

- **Eliminer les obstacles à la mobilité**

En mettant en œuvre un accompagnement de proximité

En simplifiant l'accès aux financements publics de soutien à la mobilité

En renforçant l'implication des établissements scolaires dans ces projets de mobilité

En octroyant des bourses de séjour de mobilité pour les élèves ciblés

2. Les caractéristiques du dispositif PROMOB

Ce projet Travaille sur l'offre et la demande de mobilité

C'est un projet multi acteurs. Il implique des institutionnels : le coordinateur, le rectorat de Versailles, le CRIDF, l'Agence 2E2F, l'OFAJ.

Des établissements : les cinq lycées professionnels.

Des jeunes : 100 élèves des établissements destinataires de la mobilité

Une association : le Mouvement européen

Nous sommes dans le cadre d'une expérimentation complexe avec trois niveaux d'acteurs : les institutionnels rassemblés dans les COPIL, les établissements acteurs de la mobilité et les jeunes bénéficiaires de la mobilité.

Chacun de ces trois acteurs constitue un ensemble disparate tant au niveau des attentes, souvent divergentes, de ses membres que dans leur mode de fonctionnement et dans leur temporalité. Ces éléments rendent la mise en place de cette expérimentation difficile et parfois inaboutie.

La première plateforme rassemble les institutionnels. Elle est composée d'acteurs publics de soutien à la mobilité internationale. Ceux-ci ont pour objectif la simplification des procédures. Parmi eux, le coordinateur du projet : la DAREIC a subi des modifications dans son portage car les initiateurs du projet ont été remplacés dès les premiers mois de l'expérimentation. Ce changement d'acteurs a eu un impact sur le déroulement du projet. La seconde « grosse » institution, le Conseil Régional Ile France, a subi aussi des modifications de personnes lors du lancement et la dernière représentante du CRIDF ne s'est pas investie dans l'expérimentation. Les deux autres membres du COPIL sont des structures de soutien à la mobilité et des co-financeurs. Le premier : l'Agence 2E2F était impliquée sur l'accompagnement des mobilités de groupe et sur la mise en place d'outils d'accompagnement à distance, contrairement à l'OFAJ qui privilégiait des mobilités individuelles et un accompagnement personnalisé des acteurs de mobilité. Leur

représentant, seul permanent sur cette plateforme tout au long de l'expérimentation, a toujours exprimé une certaine méfiance à l'égard de la multiplication de production d'outils. Ajoutons la présence d'un partenaire non légitimé dans la plateforme car sollicité à mi parcours de l'expérimentation, mais qui a été très présent lors de la mise en place des mobilités hors d'Europe : l'OFOJ. Son rôle d'accompagnement des jeunes et des encadrants mérite d'être souligné. Cette présentation des acteurs de la plateforme met en évidence les conditions qui ont rendu très difficile l'émergence d'un consensus sur la simplification des procédures.

Au niveau des établissements : les cinq lycées professionnels étaient aussi marqués par une très grande diversité pour plusieurs raisons :

- Les établissements d'enseignement hôtelier avaient plus de facilité pour mettre en place des mobilités car l'hébergement et la nourriture pour les jeunes étaient très souvent pris en charge par la structure d'accueil, à la différence des autres établissements soumis à des contraintes financières beaucoup plus difficiles.
- Le différent degré d'implication de leurs équipes éducatives dans la mobilité était aussi un facteur d'inégalité entre les établissements. Leur antériorité dans le montage de projet de mobilité était très inégale, les chefs d'établissements étaient plus ou moins investis dans l'expérimentation et tous sauf un avaient changé au cours de l'expérimentation. Tout ceci contribuait à complexifier leur mise en réseau et à faire un accompagnement très individualisé, complexifiant le travail de l'évaluateur.
- Les jeunes destinataires, tous de niveau 4, comptaient parmi eux des jeunes mineurs, raison pour laquelle l'équipe de l'établissement Hélène Boucher qui n'avait jamais mis en place de mobilité, a refusé de tenter l'aventure. Les familles des jeunes bénéficiaires ont toutes apporté leur soutien à l'expérience, même si leur implication est restée très en retrait (la majorité des jeunes était majeurs). La question de l'âge constituait une problématique pour les pays d'accueil. Alors que le Québec acceptait des stagiaires mineurs, le Mexique exigeait des majeurs.

3. Les espaces d'innovation

Dans le dossier originel du porteur de projet, les espaces d'innovation présentés portaient principalement d'agir sur la demande de mobilité par un accompagnement renforcé des jeunes. Le travail sur l'offre visait à alléger le poids administratif du portage de projet et un approfondissement de l'évaluation.

De manière opérationnelle, cela passait par :

- La mise en place d'un forum sur la mobilité des jeunes en lycées professionnels destiné à tous les établissements de l'académie de Créteil (cela a remplacé, en cours de projet, l'intervention de jeunes pairs ayant vécu une mobilité internationale)
- Les interventions, dans les établissements scolaires, de jeunes du mouvement européen
- La mise à disposition de 100 bourses pour financer des mobilités extra européennes

de jeunes

- Le recrutement d'un coordinateur de projet qui apportera un conseil de proximité à chaque établissement impliqué dans le projet pour mettre en œuvre un accompagnement de proximité pour les jeunes et les équipes éducatives
- La mise en place d'un forum virtuel pour les expérimentateurs (qui n'a pas fonctionné)
- Le rapprochement, dans une plateforme institutionnelle, d'acteurs qui travaillent sur la mobilité des jeunes et qui ne se connaissent pas
- - L'accès aux financements publics de soutien à la mobilité par la mise en place d'un dossier de subvention commun
- - une valorisation salariale sera apportée par le biais de deux heures supplémentaires par semaine pour renforcer l'implication des établissements scolaires dans ces projets de mobilité.

L'analyse de ces espaces d'innovation se fera dans les enseignements à tirer de l'expérimentation PROMOB.

B. Les publics touchés

Des jeunes en formation professionnelle, tous de niveau 4, dont une minorité est composée de mineurs. 12,1% des jeunes ne sont jamais partis à l'étranger et 39,4% sont partis dans le cadre de l'école, du collège ou du lycée

1. Les conditions de mobilisation des bénéficiaires

La sélection des bénéficiaires

Il y a eu un décalage entre les préconisations de l'appel à projet concernant le mode de sélection des bénéficiaires et la réalité effective du mode de sélection. Dans l'appel à projet, la sélection des élèves devait se faire en vertu de deux critères :

1. L'identification des élèves boursiers
2. 50% d'élèves peu motivés initialement par la mobilité internationale

En réalité, les élèves qui sont partis étaient tous sélectionnés sur la base du volontariat. Il y avait, parmi eux, des élèves boursiers dans la proportion de la population scolaire de ces établissements (environ 40%).

Un seul parmi l'ensemble des bénéficiaires était peu motivé et surtout très angoissé (lycée Clément Ader) et, malgré le soutien de la famille, il a renoncé à partir en Allemagne la veille du départ.

Nous concluons donc que la plupart des élèves sélectionnés étaient ceux qui avaient auparavant un intérêt ou une prédisposition à vivre une expérience à l'international. Un travail n'a pas été fait sur la mobilisation des publics qui avaient un intérêt à vivre une expérience à l'international, mais qui n'en n'avaient pas conscience. On peut davantage parler de stratégie d'information (sur des formats traditionnels : forum) que de stratégie de mobilisation des publics.

2. L'accompagnement des publics

Les données quantitatives nous renseignent sur l'accompagnement des jeunes. A la question « je me sens bien accompagné (e) dans la préparation de mon séjour » 26% sont tout à fait d'accord, 47% sont plutôt d'accord et 6% considèrent avoir reçu un soutien peu adapté avant le départ

Au retour, 94% considèrent avoir eu un encadrement adapté pendant le séjour et 59% sont satisfaits de l'entretien au retour

3. La problématique linguistique

A partir des données quantitatives et des questionnaires avant départ pour les jeunes, parmi les trois raisons invoquées de faire un séjour à l'étranger, la première est « de parler une autre langue » et, parmi les 3 principaux doutes avant le séjour, ils évoquent en premier, « de ne pas comprendre la langue ».

Par contre, dans les questionnaires au retour, parmi les principales difficultés rencontrées pendant le séjour, ils invoquent la compréhension de la langue en deuxième position après la nourriture.

Comme nous sommes dans le cadre d'un stage professionnel, la dimension linguistique est à la fois considérée comme un atout dans une mobilité internationale, mais aussi comme une crainte, surtout avant le départ. Au retour de leur mobilité, l'amélioration du CV prend la place de « parler une autre langue » et les compétences professionnelles passent en premier par rapport aux compétences sociales.

4. Les effets constatés sur les publics

100% sont très satisfaits d'avoir participé au projet et 82,4% inciteraient des personnes de leur entourage à participer à un tel projet. On peut d'onc parler d'un effet satisfaisant.

Au-delà de ces excellents résultats, les entretiens avec les professeurs référents montraient que l'implication des élèves dans la constitution de leurs dossiers administratifs de départ (cela ne concerne que les mobilités au Québec car dans les mobilités LEONARDO, c'est l'établissement qui candidate pour un groupe de jeunes) leur avait permis l'acquisition d'une certaine autonomie et une responsabilisation dans le voyage.

Après leur séjour, 41,2% ont envie de voyager à l'étranger. Ils estiment ne pas avoir de problème pour travailler avec des personnes différentes d'eux, se sentir européens. 29% ont envie de vivre d'autres séjours à l'étranger et 17% ont envie de s'installer durablement à l'étranger. Sur l'ensemble de ces jeunes interrogés, 11,8% ne veulent pas partir à l'étranger sauf si on ne leur laisse pas le choix.

C. Les enseignements à tirer de l'expérimentation PROMOB

Il a fallu progressivement ajuster le projet en fonction des difficultés rencontrées, mais aussi en raison des éléments nouveaux et imprévisibles qui ressortaient au fur et à mesure du projet. Ces ajustements étaient plus issus de contraintes organisationnelles que de stratégies d'innovation.

Pour les difficultés rencontrées dans l'objectif de lever les freins, la volonté de mettre en place un formulaire unique de candidature s'est révélé irréalisable compte tenu des différentes cultures des acteurs et financeurs de la mobilité des jeunes (Agence 2E2F et OFAJ).

Par contre, il est très vite ressorti, de la part des enseignants référents dans les établissements qui mettaient en place ces mobilités, qu'ils attendaient de la plateforme

institutionnelle **la mutualisation des demandes de bourses, demande qui n'a pas encore été reprise par les membres de la plateforme institutionnelle.** L'allégement des procédures administratives et organisationnelles n'a pas atteint ces objectifs, malgré le soutien apprécié de la chargée de mission de la DAREIC.

La mise à disposition, par le rectorat, d'une personne en charge d'accompagner les établissements dans leurs démarches est une autre action mise en place dans le cadre de l'expérimentation pour lever les freins à la mobilité des jeunes. **Cette innovation a été très appréciée et valorisée par les enseignants lors de l'évaluation, mais ne peut être pérennisée faute de financement.** L'accompagnement s'est surtout porté sur des questions organisationnelles et administratives. Il portait moins sur le plan pédagogique.

De cette expérimentation, nous avons pu constater que les outils informatiques mis à disposition des enseignants pour leur simplifier l'accès à l'information (mise en place d'un site d'information interactif) ne pouvaient en aucun cas remplacer l'accompagnement humain des enseignants. Cet outil a été sous exploité au niveau de l'usage, malgré la collecte régulière des informations et sa mise à jour. Elle n'a pu se substituer à un accompagnement personnalisé.

De même, la proposition de la plateforme institutionnelle de mettre un référent par établissement (un emploi jeune ou un service volontaire) pour prendre en charge la gestion de la mobilité des élèves, n'a pas satisfait les acteurs de terrain car ceux-ci ne voulaient pas se décharger de ce dossier. Ils voulaient coordonner et être pleinement investis car, malgré les difficultés rencontrées, ils y ont tous pris un réel plaisir et ils sont unanimes à dire que cette expérimentation a modifié leur travail et leur rapport avec les élèves. Ils ont avant tout besoin d'une expertise dans le soutien.

La mise en réseau avec des partenaires étrangers a enrichi leur quotidien et leur façon d'envisager leur métier. Certains parlent d'une « respiration » dans leur métier.

Toujours dans la volonté de lever les freins à la mobilité, la DAREIC souhaitait une mise en réseau des expérimentateurs. Celle-ci s'est faite partiellement sous l'autorité de la chargée de Mission de la DAREIC dans les différents établissements. Au-delà de la difficulté de les rassembler en raison de l'éloignement géographique et du manque de temps, **ces rares (3) réunions répondaient à un réel besoin** et faisaient l'unanimité en terme de satisfaction car **elles rompaient leur isolement et elles assuraient la légitimité de la DAREIC coordinatrice et tête du réseau.** Cette mise en réseau partielle demandait, elle aussi, une pérennisation pour inscrire cette dynamique dans la durée ainsi qu'une reconnaissance statutaire des référents mobilité dans les établissements.

Parallèlement, la mise en place d'un forum virtuel n'a pas fonctionné pour de multiples raisons dont le fait que l'outil ne répondait que partiellement au besoin de confrontation et de rencontre physique avec les autres acteurs.

Il y a eu aussi un glissement des destinataires de l'accompagnement renforcé qui devait aller prioritairement aux jeunes et qui, en fait, a concerné les enseignants car ces mobilités s'effectuaient sous l'autorité des établissements dans le cadre de mobilité de groupes. Il fallait donc aider les personnes en charge de la mise en place et de la gestion des projets (voir questionnaire quanti sur la gestion de projet).

Quant au deuxième objectif, « donner envie aux jeunes de partir », deux stratégies ont été mises en place :

- Des rencontres avec des jeunes du mouvement européen

- La mise ne place d'un forum avec les témoignages de jeunes d'autres établissements professionnels partis à l'étranger.

Nous constatons que **la formation par des pairs reste un bon principe à condition qu'ils parlent la même langue en terme social et culturel**. Les jeunes du mouvement européen venus témoigner étaient très loin des préoccupations des jeunes des lycées professionnels. Par contre, les témoignages de lycéens lors du forum ont beaucoup plu aux jeunes et les enseignants ont organisé une rotation, entre leurs établissements, de jeunes bénéficiaires de la mobilité afin qu'ils « racontent » leur mobilité aux jeunes qui étaient sur le départ.

Enfin, les entretiens effectués auprès des jeunes avant et après la mobilité mettent en évidence les constats suivants : si les jeunes se sentent sécurisés par leurs enseignants (la préparation au voyage) et par les structures d'accueil, il n'y a que peu ou pas d'appréhension.

L'expérimentation nous a mené à déplacer le questionnement sur d'autres acteurs et, plus particulièrement, sur les enseignants **car la mobilité des jeunes dans un cadre de stage professionnel effraie plus, en général, les enseignants que les jeunes**. Nous pouvons illustrer ces propos par l'absence totale de mobilité sur le lycée Hélène Boucher en raison des craintes des enseignants dont une partie des élèves était composée de mineurs.

Il a donc fallu déplacer la cible et travailler plus sur la sécurisation des référents que sur celle des jeunes.

Nous pouvons en conclure que l'expérimentation a été conduite de façon parallèle : la plateforme a tenté de respecter les objectifs formulés dans l'appel à projet et, suite au diagnostic effectué par les différentes études, elle a travaillé sur les freins et sur la stimulation de l'offre de mobilité sans rester à l'écoute des expérimentateurs, c'est-à-dire des établissements et des jeunes. Ceux-ci ont fourni des retours explicites de leurs besoins et de leurs souhaits (voir données quantitatives) pour développer et généraliser la mobilité des jeunes, lesquels n'ont pas été toujours entendus ni repris par les institutionnels.

Tirons de cette expérimentation qu'une gouvernance nécessite des temps réguliers de concertation entre la plateforme institutionnelle et les expérimentateurs afin d'ajuster les outils en fonction de l'évolution du projet et des besoins nouveaux qui émergent au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Un autre apprentissage issu de cette expérimentation c'est la nécessité de concerter, en amont, les acteurs impliqués. En effet, la rédaction du dossier, dans des conditions délicates liées à des délais courts de réponse, s'est faite sans consultation des principaux partenaires cités. Ainsi, l'intention de mutualisation des dossiers de demande de subvention a étonné les partenaires concernés en début d'expérimentation.

Une pérennisation exigerait une volonté politique qui semble aujourd'hui absente et qui se traduirait par trois éléments majeurs issus de cette expérimentation :

- **Au niveau du rectorat : accompagnement renforcé pour les lycées professionnels sur la partie administrative, financière et logistique des projets.**
- **Concernant les jeunes, il faut les aider dans la sélection, la préparation, l'accompagnement et la valorisation des mobilités**

- **Au niveau des partenaires institutionnels membres de la plateforme : réfléchir à une mutualisation des demandes de bourses permettrait d'éviter la dispersion et donnerait peut être une logique de territoire entre les établissements**
- **Au niveau des établissements : un travail en réseau leur permettrait de mutualiser la réflexion sur la préparation, l'accès à la mobilité internationale de tous les jeunes et la mutualisation des pratiques grâce à un accompagnement de qualité.**



PLAN DU RAPPORT

1	INTRODUCTION GENERALE	13
2	L'EXPERIMENTATION	14
2.1	Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée	14
2.2	Les espaces d'innovation du projet	14
2.3	Questionnements et méthodes mises en place par les évaluateurs	15
2.3.1	Concernant l'évaluation qualitative	15
2.3.2	Questions spécifiques aux méthodes quantitatives	17
3	ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE	19
3.1	Une expérimentation avec trois niveaux d'acteurs	19
3.2	Le dispositif mis en place	21
3.3	Les effets du dispositif expérimenté	24
3.3.1	Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire	24
3.3.2	Gouvernance et coordination des acteurs	27
4	VALIDITE EXTERNE DE RESULTATS ET PERSPECTIVE DE GENERALISATION/ ESSAIMAGE	31
5	CONCLUSION GENERALE	33



1 INTRODUCTION GENERALE

PROMOB est issu d'un appel à projet mis en place par le Haut Commissariat à la jeunesse. Il entrait dans le cadre d'une démarche d'expérimentation sociale : Axe 4, Programme 2 : Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage.¹

L'objectif de cet appel à projet était de « se concentrer sur la mobilité des jeunes peu ou pas qualifiés, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, en le valorisant comme une étape « structurante » dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Cela passait par « la mise en œuvre d'une plate-forme inter institutionnelle ayant vocation à regrouper l'ensemble des acteurs de la mobilité internationale de ces publics à l'échelle d'une région ».

C'est dans ce cadre que la DAREIC (Direction Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération) a mis en place le projet PROMOB.

A la suite de cette sélection, le rectorat (via le GIP) a signé une convention partenariale avec le Fonds d'Expérimentations Jeunesse (FEJ) et Kaléido'Scop (organisme évaluateur).

¹ Voir Annexe 1.

2 L'expérimentation

2.1 Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

Ce projet d'expérimentation vise à faciliter la mobilité internationale des jeunes en baccalauréat professionnel, par l'organisation de périodes de formation entreprises à l'étranger. Il est porté par l'Académie de Créteil, par le biais de la DAREIC (délégation Académique aux Relations Européennes, internationales et à la Coopération).

Il cible cinq lycées professionnels de l'académie, auxquels on a adjoint un sixième en 2011.

Ces établissements ont des filières qui représentent des débouchés sur le marché du travail international :

- Le lycée des métiers du transport Hélène Boucher à Tremblay en France (93)
- Le lycée polyvalent Clément Ader à Tournan en Brie, baccalauréat professionnel logistique (77)
- Le lycée polyvalent François Mansard à Saint Maur des Fossés, métiers du bois (94)
- Le lycée polyvalent François Rabelais à Dugny, baccalauréat professionnel hôtellerie restauration (93)
- Le lycée Gustave Eiffel à Cachan (92) baccalauréat professionnel et technologique équipement, mécanique et électronique.

Deux questions principales (définies en début de projet) sous-tendent notre travail d'évaluateur :

1. En quoi le dispositif mis en place par l'Académie de Créteil stimule-t-il le désir de mobilité des étudiants ?
2. En quoi le dispositif mis en place par l'Académie de Créteil contribue-t-il à éliminer les obstacles à la mobilité ?

2.2 Les espaces d'innovation du projet

Dans le dossier original du porteur de projet, les espaces d'innovation présentés portaient principalement sur la demande de mobilité par un accompagnement renforcé des jeunes. Le travail sur l'offre visait à alléger le poids administratif du portage de projet et un approfondissement de l'évaluation.

De manière opérationnelle, cela passait par :

- La mise en place d'un forum sur la mobilité des jeunes en lycées professionnels destiné à tous les établissements de l'académie de Créteil (cela a remplacé, en cours de projet, l'intervention de jeunes pairs ayant vécu une mobilité internationale)
- Les interventions, dans les établissements scolaires, de jeunes du mouvement européen.
- La mise à disposition de 100 bourses pour financer des mobilités extra européennes de jeunes

- Le recrutement d'un coordinateur de projet qui apportera un conseil de proximité à chaque établissement impliqué dans le projet pour mettre en œuvre un accompagnement de proximité pour les jeunes et les équipes éducatives
- La mise en place d'un forum virtuel pour les expérimentateurs (qui n'a pas fonctionné)
- Le rapprochement, dans une plateforme institutionnelle, d'acteurs qui travaillent sur la mobilité des jeunes et qui ne se connaissent pas
- L'accès aux financements publics de soutien à la mobilité par la mise en place d'un dossier de subvention commun
- Une valorisation salariale sera apportée par le biais de deux heures supplémentaires par semaine pour renforcer l'implication des établissements scolaires dans ces projets de mobilité.

2.3 Questionnements et méthodes mises en place par les évaluateurs

2.3.1 Concernant l'évaluation qualitative

Pour aborder notre premier questionnaire « **le dispositif mis en place stimule t-il le désir de mobilité des jeunes ?** » nous sommes partis de la convention pluriannuelle d'expérimentation qui présente les activités visées par l'objectif. Elles sont au nombre de deux :

- **Organiser une rencontre avec d'autres élèves de l'académie** qui ont bénéficié d'un séjour de mobilité professionnelle et des entreprises étrangères susceptibles d'accueillir de futurs stagiaires.
- **Systématiser dans les établissements ciblés les interventions des jeunes européens**

L'organisation d'un forum de l'académie de Créteil destiné à permettre la valorisation de l'échange d'expérience d'élèves et d'enseignants engagés dans un projet de mobilité transversale a pris le pas sur ces deux premiers objectifs opérationnels.

Nous nous sommes appuyés sur des entretiens individuels semi directifs, sur l'observation de réunions avec les jeunes européens et sur l'observation et l'évaluation **du forum** sur la mobilité organisé le 26 janvier 2011

Dans un premier temps, au cours de l'observation des interventions des jeunes européens, nous avons expérimenté des méthodes d'identification de motivation avant et après les interventions (via des cartons verts, oranges, rouges). Ces méthodes n'ont pas porté leur fruit, notamment par le biais de l'effet « groupe ». N'ayant pas les moyens pour des entretiens individuels avant et après interventions, nous avons orienté notre évaluation sur l'analyse des moyens mis en place pour susciter le désir de mobilité et la manière dont était traduit ce questionnaire au sein des établissements et de la plateforme.

Le second questionnaire « **en quoi le dispositif mis en place par l'Académie de Créteil contribue-t-il à éliminer les obstacles à la mobilité** » nous a amené à questionner les activités identifiées par l'académie de Créteil pour atteindre ce deuxième objectif. Ces activités sont au nombre de quatre :

a) Mettre en œuvre un accompagnement de proximité pour les jeunes et les équipes éducatives par la mise à disposition d'un référent (Marion Fanjat) et le renforcement des équipes éducatives

Nous avons observé et questionné dans quelle mesure les équipes se sont senties renforcées, comment ce renforcement s'est-il exercé? Quels ont été les effets?

b) Simplifier l'accès aux financements publics de soutien à la mobilité par la mise en place d'une plateforme des acteurs publics de soutien à la mobilité, d'un COPIL, et d'une aide du référent dans les établissements afin de répondre aux appels d'offre des programmes européens.

Parallèlement, la plateforme travaillait à l'élaboration d'une procédure unique de demande de subventions.

Notre questionnaire fut le suivant : la mise en place de cette plateforme a-t-elle permis la réalisation de cet objectif? Sommes-nous dans une démarche d'autonomisation des établissements face aux procédures ? Y a-t-il eu d'une modification de ces objectifs ?

c) Renforcer l'implication des établissements scolaires dans ces projets de mobilité par l'implication et la formation des équipes éducatives.

A ce titre, une valorisation salariale sera apportée par le biais de deux heures supplémentaires par semaine.

Nous avons questionné les professeurs «référents» sur l'effectivité de cette rémunération et si celle-ci répond à leurs attentes.

d) Par l'octroi de bourses de séjour de mobilité pour les élèves ciblés

100 bourses de mobilité seront attribuées à des élèves scolarisés en baccalauréat professionnel pour effectuer des stages à l'étranger hors UE.

Pour évaluer ces éléments, nous avons observé si le programme avait été suffisamment lisible dans les établissements, quelles étaient les tâches assumées par les différents acteurs et les modifications éventuelles induites par le projet

Pour ce faire, nous avons alterné les observations des réunions dans les établissements et les entretiens semi directifs, particulièrement avec les référents des mobilités dans les établissements et avec Marion Fanjat avec, pour objectif :

- De vérifier si les objectifs envisagés répondaient de façon pertinente aux besoins recensés
- Si les moyens mis en œuvre permettaient de lever les freins à la mobilité et d'encourager le désir de mobilité
- Si les moyens financiers et humains investis étaient justifiables par rapport au résultat.

Quant à **l'étude de l'impact** des séjours de mobilité sur les élèves bénéficiaires telle que mentionnée dans la convention, nous l'avons effectuée sur un temps très court (dans le ou les mois qui ont suivi la mobilité) et sur un échantillonnage limité d'élèves car certains bénéficiaires n'étaient pas partis à la fin de l'expérimentation et **nous n'avons pas pu travailler sur les effets à long terme de la mobilité sur les jeunes comme les impacts possibles sur l'employabilité, leurs éventuelles mobilités ultérieures, etc. partie pourtant**

essentielle de l'expérimentation.

Les deux ans de l'expérimentation et la complexité de la mise en place des mobilités dans les établissements ont rendu impossible cette étude d'impact.

2.3.2 Questions spécifiques aux méthodes quantitatives

Afin de répondre aux trois axes d'évaluation, quatre outils ont été développés et mis en place :

- a) Un outil de récolte de données via Internet : EData-Mobilité
- b) Un questionnaire jeune « avant départ » et « retour » online
- c) Un questionnaire « coopération entre porteurs et partenaires » online

E-DataMobilité

Cet outil de récolte de données a été créé de manière transversale afin de répondre aux hypothèses suivantes :

- Hypothèse 1 : la durée d'une expérience de mobilité (préparation, séjour et retour) est-elle un critère de succès de l'expérience ?
- Hypothèse 2 : la nature de la préparation est-elle un facteur de succès de l'expérience ?
- Hypothèse 3 : est-ce plus efficace que relais d'information et opérateur de mobilité soient la même structure ?

EData-Mobilité est un outil en ligne qui permet la récolte d'informations tout au long du parcours du jeune : structure/relais d'information, opérateur de mobilité, mobilité, retour et le cas où le jeune sorte de l'expérimentation (parcours de mobilité du jeune de son entrée dans l'expérimentation jusqu'à sa sortie). L'outil a été adapté aux besoins de ce projet.

Cet outil est utilisé en partie pour répondre à l'objectif suivant : « En quoi le dispositif mis en place par l'AC Créteil stimule-t-il le désir de mobilité des étudiants ? »

Un guide d'utilisation et une annexe descriptive, adaptés pour le projet et pour les enseignants référents des lycées chargés de la saisie des informations, ont été envoyés à la DAREIC lors de son lancement. Chaque enseignant avait son code et son identifiant propres.

Lien : <http://88.172.117.221:8080>

Login : MJeunesse11

Mot de passe : 11Mobilite2009

Une interface a été dédiée à l'équipe interne de Kaléido'Scop afin d'assurer une autonomie dans le choix des jeunes pour la conduite des entretiens qualitatifs (individuels, focus group, téléphone)

Les questionnaires jeunes « avant départ » et « retour »

Ces questionnaires font partis des outils utilisés pour répondre aux objectifs suivants :

« En quoi le dispositif mis en place par l'AC Créteil stimule-t-il le désir de mobilité des étudiants ? »

« En quoi le dispositif mis en place par l'AC Créteil contribue-t-il à éliminer les obstacles à la mobilité ? »

Le questionnaire « avant départ » mesure la perception de la plus-value d'un séjour à l'étranger, ce qu'ils redoutent d'un séjour à l'étranger, affine la connaissance du public et mesure la qualité de l'accompagnement.

Le questionnaire « retour » permet de savoir ce que le séjour a apporté comme plus-value au jeune, les réelles difficultés rencontrées, qu'est ce qui a fait que son séjour s'est bien passé et mesure l'effet de l'accompagnement.

Questionnaire « avant départ »

Lien : <http://enquete.kaleido-scop.eu/enquetes/gdidareicreteil/>

Code d'accès : testinv

Questionnaire « retour »

Lien : <http://enquete.kaleido-scop.eu/enquetes/grjdareicreteil/>

Code d'accès : testinv

Un protocole d'envoi a été communiqué à la DAREIC. Les variables (nom, prénom, téléphone portable, mail ou tout autre moyen de contact, date de départ et/ou date de retour) devaient être saisies afin de planifier correctement l'envoi des questionnaires. Une base de données consolidée existait et permettait de croiser les informations contenues dans les trois outils concernant les jeunes (EData-Mobilité, questionnaires « avant départ » et « retour »).

En raison de la réticence des enseignants référents pour l'utilisation de la base de données, nous sommes convenus de leur envoyer les formulaires papier à distribuer aux élèves et à transmettre à Marion Kissous et Nathalie Brenac.

Le questionnaire « coopération entre porteurs et partenaires »

Ce questionnaire était un des outils utilisés pour répondre à l'objectif suivant :

« En quoi le dispositif mis en place par l'AC Créteil contribue-t-il à éliminer les obstacles à la mobilité ? »

Le questionnaire permettait de mesurer la vision du projet et du partenariat à travers tous les acteurs (porteur de projet inclus) et les thèmes suivants, sur deux échelles Réalité et Importance : objectifs/valeurs/identité, gestion de projet, communication/connaissance mutuelle/dynamique de groupe, démarche qualité.

Lien : <http://enquete.kaleido-scop.eu/enquetes/coopdareicreteil/>

Code d'accès : testnb

Certains partenaires ont été « surpris » par l'invitation à répondre au questionnaire

En conclusion. Pour le recueil des données quantitatives, nous avons constaté différents niveaux d'investissement et d'implication dans le projet avec une part non négligeable d'incompréhension. Ce constat a impacté notre analyse et il nous a fallu prendre en compte ces retours incomplets des données quantitatives. (Voir variable p5 en annexe). En conséquence, notre effort s'est progressivement porté sur les pratiques d'analyse qualitative.

3 Enseignements de politique publique

3.1 Une expérimentation avec trois niveaux d'acteurs

Qui était impliqué (directement et indirectement) dans le projet ?

Nous sommes dans le cadre d'une expérimentation complexe avec trois niveaux d'acteurs : les institutionnels rassemblés dans les COPIL, les établissements acteurs de la mobilité et les jeunes bénéficiaires de la mobilité. **Ces trois niveaux constituaient trois espaces autonomes d'expérimentation :**

- La plateforme institutionnelle en rassemblant des acteurs de la mobilité qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble et qui ne se connaissaient pas
- Les enseignants référents des établissements scolaires qui, pour la majorité d'entre eux, n'avaient jamais mis en place de mobilité et qui n'avaient pas travaillé ensemble préalablement
- Les jeunes qui, pour certains, étaient incités à la mobilité dans le cadre de leur enseignement (les élèves d'enseignement hôtelier), mais qui, pour la majorité d'entre eux, devaient vivre une expérience nouvelle (tel que décrit dans la convention). Il s'est révélé en fait que seulement 12,1 % des bénéficiaires n'étaient jamais partis à l'étranger (questionnaire jeunes) car leur recrutement s'est effectué sur la base du volontariat

Chacun de ces trois acteurs constituait un ensemble disparate tant au niveau des attentes souvent divergentes de ses membres que dans leur mode de fonctionnement et dans leur temporalité. Ces éléments ont rendu la mise en place de cette expérimentation difficile et parfois inaboutie.

Les difficultés rencontrées par la plateforme lors de l'expérimentation

La plateforme rassemblait les institutionnels. Elle était composée d'acteurs publics de soutien à la mobilité internationale. Ceux-ci avaient pour objectif la simplification des procédures. Parmi eux, le coordinateur du projet, **la DAREIC**, a subi des modifications dans son portage car les initiateurs du projet ont été remplacés dès les premiers mois de l'expérimentation. Ce changement d'acteur a eu un impact sur le déroulement du projet.

La seconde « grosse institution », **le Conseil Régional Ile France**, a subi aussi des modifications de personnes lors du lancement et la dernière représentante du CRIDF ne s'est pas investie dans l'expérimentation.

Les deux autres membres de la plateforme sont des structures de soutien à la mobilité et des cofinanceurs. Le premier, **l'Agence 2E2F**, était impliquée sur l'accompagnement des mobilités de groupe et sur la mise en place d'outils d'accompagnement à distance, contrairement à **l'OFAJ** qui privilégiait des mobilités individuelles et un accompagnement personnalisé des acteurs de mobilité. Leur représentant, seul permanent sur cette

plateforme tout au long de l'expérimentation, a toujours exprimé une certaine méfiance à l'égard de la multiplication de production d'outils.

Ajoutons la présence d'un partenaire non légitimé dans la plateforme car sollicité à mi parcours de l'expérimentation, mais qui a été très présent lors de la mise en place des mobilités hors d'Europe, l'OFQJ. Son rôle d'accompagnement des jeunes et des encadrants mérite d'être souligné. Cette présentation des acteurs de la plateforme met en évidence les conditions qui ont rendues très difficile l'émergence d'un consensus sur la simplification des procédures.

Les enseignants référents dans les établissements : des conditions extrêmement diverses

Les cinq lycées professionnels étaient aussi marqués par une très grande diversité pour plusieurs raisons.

- Les établissements d'enseignement hôtelier avaient plus de facilité pour mettre en place des mobilités car l'hébergement et la nourriture pour les jeunes étaient très souvent pris en charge par la structure d'accueil.
- Le différent degré d'implication de leurs équipes éducatives dans l'expérimentation était aussi un facteur d'inégalité entre les établissements. Cette variable était conditionnée par le soutien ou non du chef d'établissement au professeur référent et du temps qui lui était dégagé pour sa mission d'expérimentation. Précisons que, **sur les cinq chefs d'établissement, quatre ont changé au cours de l'expérimentation**
- Leur antériorité dans le montage de projet de mobilité était très inégale. Ces différences auraient pu permettre un effet d'entraînement et d'accompagnement entre les équipes éducatives, mais c'était ignorer deux paramètres qui ont, en grande partie, bloqué ce nécessaire échange de compétences entre les établissements : le facteur temps et l'éloignement entre établissements.

Les jeunes bénéficiaires de l'expérimentation : des jeunes de même niveau scolaire choisis sur la base du volontariat

Les 151 jeunes élèves bénéficiaires de la mobilité, tous de niveau 4, comptaient parmi eux des **jeunes mineurs**, raison pour laquelle l'équipe de l'établissement Hélène Boucher qui n'avait jamais mis en place de mobilité, a refusé de tenter l'aventure. Les familles des jeunes bénéficiaires ont toutes apporté leur soutien à l'expérience, même si leur implication est restée très en retrait (la majorité des jeunes était majeurs) **La question de l'âge constituait une problématique pour les pays d'accueil : alors que le Québec acceptait des stagiaires mineurs, le Mexique exigeait des majeurs.**

Quant à la répartition homme / femme parmi les bénéficiaires, on compte 24,4 % de filles et 75,6 % de garçons sur l'ensemble

Ces chiffres s'expliquent par les spécialisations de certains de ces lycées comme le Lycée du bois (Lycée Mansard à Saint Maur des Fossés) ou le lycée Clément Ader à Tournan en Brie spécialisé dans la logistique des transports. Il y a, dans ces établissements, une

surreprésentation masculine.

La grande majorité de ces jeunes étaient des urbains ou des « rurbains » (95%) même lorsque l'établissement scolaire se trouvait en milieu rural comme le lycée du Gué à Tresmes. Il avait été pourtant inscrit dans la convention la volonté de toucher un nombre quasi égal de ruraux et d'urbains.

Des jeunes majoritairement demandeurs de mobilité

Si l'on questionne la pertinence du vecteur scolaire pour encourager la mobilité (problématique initiale de l'expérimentation) on constate que cet objectif était justifié puisque, dans le questionnaire avant départ, à la question « Qui m'a donné l'envie de partir à l'étranger ? » 40,6% des jeunes interrogés répondent « un prof ». Par ailleurs, le second objectif qui voulait développer l'envie de partir auprès des jeunes, il semble qu'il était partiellement atteint dès le début de l'expérimentation car à la question « Quel est votre état d'esprit par rapport à l'idée de partir à l'étranger » 42% ont répondu « j'ai toujours voulu partir à l'étranger » et 36,8 « après la proposition qu'on m'a faite d'un séjour à l'étranger, je me suis dit « pourquoi pas » ».

Ces résultats très encourageants doivent être nuancés par le fait que le recrutement s'est fait majoritairement (53,8%) dans les classes sur la base du volontariat et non selon les conditionnalités posées au départ, c'est-à-dire « des jeunes boursiers et des élèves volontaires et peu motivés par la mobilité internationale ». En fait, la majorité de ces jeunes avaient déjà connu une mobilité (67,4%). Nous ne disposons pas à ce jour de données chiffrées qui nous renseignent sur le pourcentage de l'ensemble des jeunes sur ces établissements qui ont déjà participé à une mobilité (problème lié à la difficulté du recueil des données).

En ce qui concerne les jeunes boursiers, leur pourcentage est strictement identique à celui de l'ensemble des élèves boursiers dans les établissements (environ 40%).

3.2 Le dispositif mis en place

Comment avaient-ils l'intention de s'organiser ?

Dès le début de l'expérimentation s'est mis en place un double niveau d'acteurs plus parallèle que complémentaire

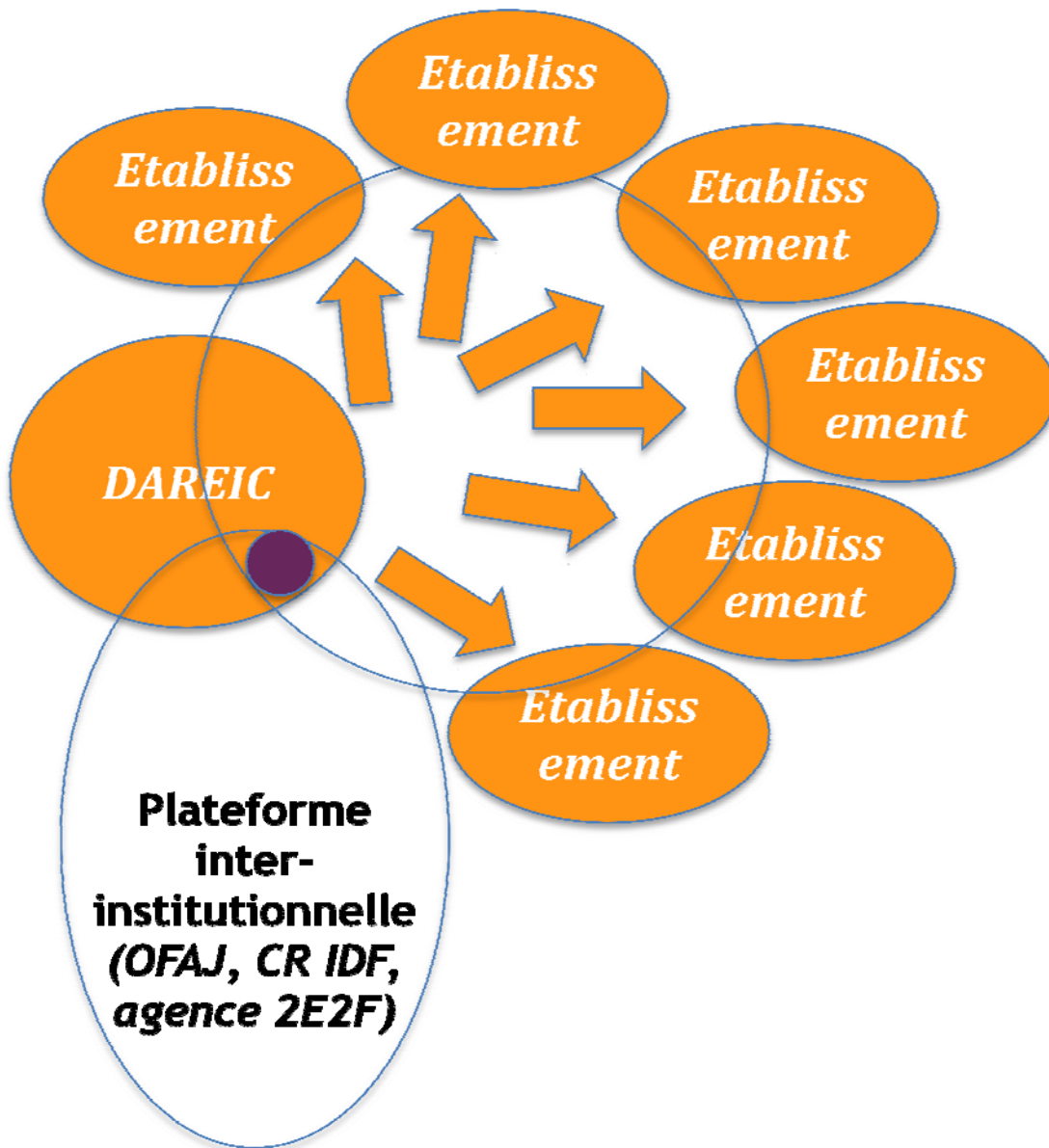
1. **La plateforme institutionnelle** qui, en raison de calendriers très contraignants, se réunissait tous les 4 mois environ pour travailler sur la simplification des procédures (au départ projet de création d'un dossier de candidature unique) puis, ce projet ayant été abandonné en raison de son infaisabilité, elle a projeté de travailler sur l'information à la mobilité via :
 - La mise en place d'**un forum en janvier 2011**
 - La mise en place d'un site d'information
 - La création d'une mallette PROMOB destinée aux porteurs de projet

2. **Les référents dans les établissements**, qui étaient en charge de monter les dossiers, de sélectionner et former les jeunes ainsi que d'assurer l'accompagnement et le suivi des mobilités

Entre ces deux niveaux d'acteurs, Marion Fanjat, la chargée de mission de la DAREIC, faisait le lien. Elle avait mis en place une plateforme virtuelle qui devait aussi pallier au manque de concertation entre les lieux d'expérimentation, mais celle-ci n'a pas été utilisée.

Le manque de concertation entre ces deux niveaux d'acteurs a été très préjudiciable à l'expérimentation dans son ensemble : seules deux demi-journées ont été consacrées à la rencontre de tous les acteurs dans les établissements, rencontres qui ont mis en évidence le manque de dialogue et l'incompréhension des deux niveaux d'acteurs. La dimension « thérapeutique » a progressivement pris le pas sur la logique de construction d'un dispositif. En effet, l'objet de leurs échanges était plus de partager les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet. La liste des freins revenait régulièrement et rythmait le cycle de vie du projet. Les problèmes rencontrés et l'environnement complexe de la mise en œuvre des expérimentations portaient principalement sur la réduction des budgets, les difficultés rencontrées par les porteurs de projet dans le montage des dossiers, la recherche de partenaires, etc.

Voici, sous forme de schéma, la structure opérationnelle de l'expérimentation PROMOB



3.3 Les effets du dispositif expérimenté

3.3.1 Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire

Si nous reprenons les activités identifiées par l'académie de Créteil nous constatons que « l'organisation d'une rencontre avec d'autres élèves de l'académie qui ont bénéficié d'un séjour de mobilité professionnelle et des entreprises étrangères susceptibles d'accueillir de futurs stagiaires » n'a pas été mise en place dans les établissements en raison de difficultés dans l'organisation de ces rencontres et de la complexité dans la mise en place du dispositif.

Quant à la systématisation, dans les établissements ciblés d' « interventions des jeunes européens », nous sommes arrivés aux constats suivants : les interventions dans les établissements n'ont pu se faire que dans trois des six établissements et celles-ci furent majoritairement en décalage par rapport au public destinataire, faute de connaissance de ce public. Le discours militant et didactique sur la construction européenne ne correspondait pas aux attentes des jeunes. Le format était « formel » et ne questionnait pas les élèves dans leur motivation.

Le forum, principal outil mis en place pour répondre au désir de mobilité, a accueilli une centaine d'élèves, 70 enseignants et une trentaine d'animateurs. L'ensemble des partenaires du projet PROMOB s'est fortement mobilisé, à l'exception de la région Ile de France qui n'a pas été représentée.

L'enquête de satisfaction montre que, dans l'ensemble, les participants encadrants se déclaraient satisfaits (55,6%) ou très satisfaits (31,11%) des informations, conseils et témoignages qui leur ont été fournis. En ce qui concerne les élèves, 71,21% des élèves interrogés se déclaraient satisfaits et 19,70% très satisfaits.

Quant au bilan du forum, au vu de l'expérimentation des membres du COPIL et des enseignants référents de l'expérimentation dans les établissements, il ressort deux postures distinctes, au delà du bilan positif commun :

- Les enseignants référents souhaiteraient vivement et de façon unanime que ce type d'action soit régulièrement offert aux jeunes et aux encadrants car disent-ils « la communication via un site internet est intéressante mais ne remplacera jamais un échange de vive-voix beaucoup plus porteur pour les élèves »
- 2E2F et l'OFAJ, membres du COPIL, souhaitent, dans l'avenir, la poursuite de cette action, mais ce type de manifestation ne pourra être renouvelé par l'agence européenne 2E2F car « il ne figure pas dans les missions de l'agence nationale de s'adresser directement aux bénéficiaires des programmes que sont, par exemple les élèves. Il ne sera pas possible de renouveler ce type d'intervention malgré tout l'intérêt mutuel qu'il a représenté ». L'OFAJ a une position plus optimiste : « expérience à renouveler mais dans un délai de 2 ou 3 ans. L'OFAJ serai disposé à reconduire la prise en charge du déplacement des intervenants ».

Notre rôle d'évaluateur nous amène à questionner le fait qu'un tel taux de satisfaction ne garantit pas pour autant l'augmentation du désir de mobilité pour les jeunes. Le premier **objectif poursuivi par le forum relevait de l'information** et ceci ne conditionne pas, pour autant, le désir de mobilité. On répond plus à une problématique d'information que de mobilisation. Sur tous les ateliers proposés, l'atelier n° 3 intitulé « pourquoi partir » semblait le plus cohérent pour susciter le désir de mobilité, mais les animateurs étaient les jeunes du mouvement européen avec les mêmes limites énoncées précédemment. Nous étions plus dans une posture verticale d'injonction que dans une pédagogie active². L'atelier n° 4 « les avantages d'une mobilité sur le plan professionnel » pouvait aussi motiver les jeunes à partir, mais il a été peu fréquenté (18,52%).

- L'appréhension de la langue, démentie au retour de la mobilité

Lorsque l'on compare les questionnaires avant départ et au retour de la mobilité, on constate que leur première inquiétude portait sur « la compréhension de la langue » et que cette difficulté est passée en second, à leur retour, derrière la « nourriture ». En même temps, « parler une autre langue », figurait, pour 92% d'entre eux, parmi les priorités. Au retour, ils restent 82% à reconnaître que cette mobilité leur a permis de parler une autre langue.

On constate donc l'ambivalence entre leur désir de parler une autre langue, la crainte qu'ils avaient de ne pas être au niveau et le constat que les peurs se sont déplacées grâce aux connaissances faites sur place

- La mobilité leur a permis d'améliorer leur CV plus que d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles

Comme ces jeunes ont vécu une mobilité dans le cadre d'un stage professionnel, on comprend que 86% des jeunes attendaient « d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles » et pourtant, au retour, ils ne sont plus que 38% à avoir atteint cet objectif, mais ils restent constants (90%) à reconnaître que cette mobilité leur a permis d'améliorer leur CV.

Ces données nous montrent le grand décalage entre les attentes professionnelles et la réalité au retour, constat qui peut s'expliquer par la durée de l'immersion (trois semaines en moyenne) temps court pour des apprentissages dans un pays étranger (complexité linguistique, pratiques professionnelles différentes, etc.).

- Ils ont découvert « une autre manière de vivre » et fait « de nouvelles connaissances »

² Selon Rolland Viau (Rolland Viau, *Département de pédagogie, Université de Sherbrooke*), la « motivation à l'acquisition des connaissances est démultipliée par le fait d'avoir à gérer des relations sociales: rapports conflictuels, par exemple, dont la résolution va de pair avec la résolution du problème cognitif. Ainsi, le fait d'avoir à confronter les points de vue entre deux personnes qui partent de conceptions a priori opposées favorise l'émergence d'un processus de négociation au plan cognitif, mais aussi relationnel, et à l'issue de ce processus, les acteurs du conflit s'approprient véritablement une solution élaborée en commun. La motivation sociale apparaît, donc comme un puissant stimulant de la motivation cognitive. »

au delà de ce qu'ils en attendaient au départ.

L'éducation non formelle a donc pris le pas sur l'éducation formelle puisque, avant départ, 82% espéraient « faire de nouvelles connaissances », ils étaient 90% à déclarer avoir fait de nouvelles connaissances et 87% à avoir « découvert une autre manière de vivre » pour 80% d'entre eux au départ.

Les effets attendus et inattendus de la mobilité

Toutes les appréhensions culturelles du départ ont fortement régressé sauf la nourriture.

Dans les questionnaires, les principaux aspects concernant la crainte de l'altérité et de la différence avant départ comme

- « la difficulté de me faire de nouvelles connaissances »
- « vivre à plusieurs en collectivité »
- « la crainte du lieu d'hébergement »
- « la différence de culture »

Toutes ces appréhensions ont fortement régressé au retour de 20 à 30 % des avis

Par contre, la nourriture qui était une crainte pour 44% des jeunes concernait 69% d'entre eux au retour (voir tableaux des annexes quanti dans « séjour à l'étranger »)

On constate donc que les différences alimentaires restent un facteur de blocage culturel (69%) plus que la compréhension de la langue (68%)

Par ailleurs, le sentiment d'insécurité financière exprimé dans la question « le manque d'argent pour profiter pleinement du séjour » qui concernait 49% des jeunes est « tombé » à 26% au retour

Après leur séjour, la grande majorité des jeunes souhaitent retourner à l'étranger

Si 42,1% déclarent avant départ avoir toujours voulu vivre à l'étranger et 38% « après la proposition qu'on m'a faite d'un séjour à l'étranger, je me suis dit pourquoi pas ? », après séjour

- 41,2% déclarent avoir envie de voyager ponctuellement à l'étranger
- **29,4 % ont envie de vivre d'autres séjours à l'étranger maximum 1 an**
- 17% ont envie de s'installer durablement à l'étranger
- 11,8 % ne veulent pas partir sauf si on ne leur laisse pas le choix »
- **100% sont très contents d'avoir participé au projet**
- 82% d'entre eux inciteraient des personnes de leur entourage à participer à un tel projet

Les principales raisons invoquées pour expliquer le bon fonctionnement du séjour

- Les amis rencontrés sur place
- Avoir eu un encadrement adapté pendant le séjour
- La formation à l'arrivée dans le pays d'accueil (94% pensent que cette formation sera utile dans leur parcours professionnel)

De tels résultats nous montrent combien il est essentiel, dans le cadre d'une mobilité de lycéens, de prioriser la qualité de l'accueil des jeunes sur place, lequel conditionne pour 95% des cas, la sécurisation de leur séjour.

Comme il s'agit d'une mobilité pour l'acquisition de pratiques professionnelles, il est essentiel aussi de leur offrir une formation à l'arrivée afin de leur conforter le cadre de cette mobilité.

Pour conclure,

Ces éléments sont précieux sur les priorités à mettre en place dans la préparation d'une mobilité. On peut regretter de ne pas disposer d'une évaluation à plus long terme afin de questionner la permanence et / ou les ruptures dans les témoignages des jeunes un an plus tard

3.3.2 Gouvernance et coordination des acteurs

Si l'on s'appuie sur les études de sociologues comme V.Kaufmann et sur l'échelle de participation selon Arnstein on peut mettre en évidence les atouts et faiblesses de cette expérimentation :

Il y a incompatibilité entre l'ensemble des objectifs posés par cette expérimentation et sa durée imposée : on ne peut, dans un temps si court, mobiliser les acteurs, les faire travailler ensemble et surtout leur permettre d'échanger sur des espaces de médiation acceptés de tous;

La mise en place de trois espaces expérimentaux interdépendants (la plateforme, les enseignants référents dans les établissements, les jeunes) **supposait des échanges et des réflexions communes sur les outils testés, échanges qui n'ont jamais pu être effectifs et constructifs.**

Dans l'appel à projet, deux éléments majeurs d'une expérimentation : **les notions d'espace et de temps** n'ont pas été suffisamment pris en compte.

- Notion d'espace car l'éloignement géographique entre les lieux d'expérimentation (les lycées professionnels) les ont privés de rencontres régulières qui s'imposaient pour rompre leur isolement.
- Notion de temps car il était impossible, dans le temps imparti, de réaliser ces objectifs aussi ambitieux
- Notion de temps, essentiel pour les acteurs de l'expérimentation qui n'ont cessé, tout au long de cette expérimentation de se plaindre du "manque de temps" pour mener à bien leur mobilité. Ils ont toujours réclamé, tout au long de l'expérimentation, que du temps leur soit dégagé plutôt que du financement

Il en a résulté une absence de gouvernance. La chargée de mission de la DAREIC a fait de nombreuses concertations sur les différents sites sans disposer d'une **programmation intégrée dès le début**, programmation qui devait être « co construite »

avec tous les partenaires **pour planifier des espaces et de temps de coordination et de débat**, deux notions essentielles pour le bon déroulement d'une expérimentation.

Dans cette expérimentation, l'absence de représentation des jeunes, destinataires de la mobilité, est très regrettable. Cette expérimentation pouvait être l'opportunité pour développer la conscience citoyenne des jeunes en les impliquant dans tout le processus, y compris le suivi des mobilités car la plupart d'entre eux quittaient l'établissement au retour de leur mobilité.

L'efficacité du soutien administratif de la chargée de Mission de la DAREIC mérite questionnement

Au-delà des excellents rapports humains que la chargée de mission a entretenus avec les partenaires, force est de constater, suite à l'entretien que nous avons eu avec elle et si l'on prend en compte les réponses du questionnaire coopération, qu'elle n'avait pas les compétences requises pour ce poste qui exigeait une antériorité dans le montage des projets

- **Si l'on observe le nombre de bourses LEONARDO** obtenues la première année, en fait, un seul établissement a eu plus que les 17 bourses demandées (il en a obtenu 19) il s'agissait du lycée hôtelier François Rabelais, établissement qui avait déjà une grande pratique des dossiers Léonardo et qui disposait, avant l'expérimentation, d'un réseau de partenaires

Le lycée du Gué (Tresmes) a essuyé un refus pour sa demande de 17 bourses LEONARDO, refus qui fut très déstabilisateur pour l'équipe investie dans cette première mobilité. Ils ont malgré tout mis en place des mobilités sur leurs fonds propres

Le lycée du bois François Mansart comme le lycée Hélène Boucher et le lycée Clément Ader n'ont pas déposé de demande de bourses ne s'estimant pas prêts.

On constate donc

- **Que la première année, deux établissements sur les cinq ont pu mettre en place une mobilité pour un total de 36 élèves dont un sur ses fonds propres.** Les deux ont mis en place des mobilités en section hôtellerie, une section où l'hébergement et la nourriture étaient assurés par la structure accueillante. Pour les établissements qui n'avaient pas un réseau d'entreprises d'accueil ni les partenaires, les rechercher ainsi que l'hébergement et le tuteur sur place représentait un investissement en temps, souvent disproportionné par rapport au résultat, **sauf si .l'établissement est accompagné par une personne ayant une bonne pratique de ces appels d'offre.**
- Dans le questionnaire « réseau et coopération », à la question « toutes les compétences nécessaires à la bonne mise en œuvre du projet sont réunies », 8% ont répondu qu'ils étaient tout à fait d'accord, 42 % qu'ils étaient d'accord, **17 % n'étaient pas d'accord et 33% pas du tout d'accord**

- Lors de l'entretien avec la chargée de mission, celle-ci a déclaré n'avoir jamais répondu à un appel d'offre de l'Agence 2E2F avant ce poste et qu'elle se formait au fur et à mesure de l'avancée de l'expérimentation.

Les financeurs de mobilité regroupés sur la plateforme n'avaient pas la légitimité pour entamer la simplification des procédures

L'objectif de mettre des financeurs de dispositifs de mobilité autour d'une table pour faciliter l'accès des financements aux établissements (notamment par la mise en place d'un dossier unique de demande de subvention) n'a pas été intégré par les personnes représentant les agences 2E2F, l'OFAJ ou la région Ile de France. L'observation de la première réunion du comité de pilotage a été confirmée par des entretiens individuels : **les personnes représentantes n'avaient ni l'information, ni la légitimité pour avancer sur la simplification des procédures.** Aussi, leurs attentes différaient significativement (entre partage de pratiques, mise en réseau, connaissance des problématiques des établissements). **Leur implication était, non seulement avec des attentes différentes, mais avec des degrés différents** (temps de présence aux réunions réduit pour certains, absence de la visite d'étude). Il ressort de ces acteurs associés une certaine frustration, liée à une accapitation limitée des objectifs du projet et à une gestion critiquée des temps partagés (ordre du jour décalé par rapport aux attentes, temps trop court pour construire collectivement et partager les pratiques).

L'élimination des obstacles à la mobilité, un objectif porté théoriquement par deux niveaux d'acteurs

Dans la convention, trois niveaux d'acteurs avaient été identifiés :

- Les institutionnels
- Les établissements (Chefs d'établissements et professeurs référents)
- Les élèves bénéficiaires de la mobilité

Il faut d'abord souligner l'ambiguïté qui existait entre la plateforme et le COPIL

La plateforme était, tel que rédigé dans la convention, constituée des acteurs publics de soutien à la mobilité internationale : la DAREIC, La Région Ile de France, l'OFAJ et l'agence 2E2F.

Le COPIL comprenait un représentant de chaque partenaire du projet et devait se réunir tous les deux mois et demi si possible dans les établissements scolaires ciblés en présence du chef d'établissement, de l'équipe enseignante et de l'évaluateur

En fait, la fréquence des réunions de la plateforme s'effectuait tous les 4 à 5 mois en raison de la grande difficulté de rassembler tous les acteurs (deux réunions annulées) et **le COPIL, dans son entier, a été réuni une seule fois, le 3 mai 2011 sur une demi journée, au lycée Clément Ader**

Faute de concertation, la plateforme après avoir renoncé au formulaire unique de candidature a travaillé sur deux outils d'information :

- *Un site d'information sur les programmes européens et les dispositifs*

- *la création d'une mallette « PROMOB »*

On constate donc, à partir de cet exemple, que les deux espaces (la plateforme institutionnelle et les acteurs de terrain -établissements-) avançaient sur des lignes parallèles. Ils n'avaient pas trouvé de complémentarité, qui aurait permis de parler **d'un travail en réseau**.

Les questionnements autour des modalités de partage de « bonnes pratiques », les logiques de diffusion et d'information des partenaires et des jeunes visés, les opportunités d'intégration des aides destinées à soutenir des parcours de mobilité, la formation des professionnels de l'insertion et de la jeunesse, **toutes ces questions essentielles dans une expérimentation n'ont jamais fait l'objet d'une réflexion transversale**.

Notons aussi, sur la plateforme, deux cultures institutionnelles qui se sont souvent confrontées : celle de l'OFAJ et celle de l'agence 2E2F. Une approche individualisée, tutoriale, directe défendue par l'OFAJ et une approche à distance et généraliste pour l'agence 2E2F. Faute de temps consacré à la médiation et à la volonté d'aboutir, ces différents n'ont jamais pu être sublimés

Ainsi, le volontarisme opérationnel qui se traduisait par des outils de partage de pratique et de gestion de projet à distance (plateforme virtuelle et outil PROMOB) a laissé de côté toute forme de questionnement autour du développement de la « culture de la mobilité » dans les établissements.

Il demeure qu'un cadre de régulation et de dialogue entre les différentes parties-prenantes du dispositif ne pouvait être opérationnel. L'idée de « plateforme³ » n'ayant pas pris forme.

³ Voir définition plateforme dans l'appel à projet, axe 4, programme 2 (approuvé par le conseil de gestion du 6 avril 2009).

L'absence de prise en compte des attentes des acteurs de terrain a renforcé l'incompréhension entre les partenaires.

Le décalage entre les dispositions inscrites dans la convention à l'égard des acteurs de terrain et la non prise en compte de leurs attentes et de leurs contraintes au quotidien a amplifié une forme d'incompréhension entre le COPIL et la plateforme institutionnelle dans cette expérimentation.

Il en résulte de très grandes inégalités entre les équipes des établissements impliqués dans l'expérimentation.

Les propositions d'un accompagnement renforcé pour les jeunes et les équipes éducatives sont restées inadaptées face à leurs attentes.

La proposition de mise à disposition d'un **volontaire du service civique** fut accueillie avec peu d'enthousiasme par les professeurs référents qui souhaitaient plutôt la mise à disposition, par les DAREIC, **de conseillers venant, au début du projet, dans l'établissement pour y assurer un accompagnement d'initiation et de lancement**. Ils ne voulaient pas être « dépossédés » du projet et souhaitaient rester les interlocuteurs directs pour les partenaires étrangers. L'enjeu tournait plutôt autour de la mise à disposition d'une expertise technique et pédagogique que d'une assistance opérationnelle (comme proposé initialement avec un volontaire du service civique). Il semble, au fur et à mesure des entretiens avec les référents, qu'ils évoluaient et s'investissaient plus dans l'accompagnement des jeunes et dans les échanges avec les partenaires étrangers, raison pour laquelle ils souhaitent encore aujourd'hui « garder la main » sur les projets internationaux.

Conclusion

Au fur et à mesure de l'avancée du projet, les postures des différents acteurs avaient évoluées, les acteurs de la mobilité s'approprièrent progressivement les dispositifs, malgré les difficultés. A côté, la plateforme avait son rythme propre et semblait travailler sans lien direct avec les acteurs de terrain

Les freins identifiés pour consolider le réseau étaient les suivants :

- Des représentants des établissements absents du COPIL pour des raisons d'emploi du temps.
- Le COPIL, un organe qui n'avait pas de réalité.
- Un ensemble d'acteurs, tant dans sur la plateforme, le COPIL, que dans les établissements qui n'étaient pas suffisamment disponibles et pour qui l'expérimentation était une priorité parmi d'autres.
- L'absence de valorisation/utilisation de la plateforme virtuelle coopérative créée afin de mutualiser les échanges et les productions.

4 Validité externe de résultats et perspective de généralisation/ essaimage

L'ensemble des constats effectués tout au long de cette expérimentation nous permet de dégager des lignes fortes en termes de transférabilité du dispositif afin de cerner les paramètres indispensables pour permettre d'aboutir.

En tout premier lieu, il faut être très attentif à la permanence des acteurs de l'expérimentation. Parmi les difficultés rencontrées par le COPIL, il y avait le « turn

over » des participants, raison pour laquelle les représentants des institutionnels étaient, pour la majorité d'entre eux, peu ou pas impliqués dans l'expérimentation. Au niveau des chefs d'établissements, un seul sur les cinq qui ont mis en place l'expérimentation est resté en poste. Les autres qui, dans le cadre du projet, avaient participé à une visite d'étude (financée par l'Agence 2E 2F au Danemark) n'ont pu la mettre à profit ni pérenniser le portage de l'expérimentation dans leur établissement.

Des temps de médiation et de partage doivent être négociés et programmés en tout début de l'expérimentation entre tous les niveaux d'acteurs.

Pour mener à bien des mobilités d'élèves dans les lycées professionnels, **il faut identifier et mettre en place des équipes afin de ne pas laisser le professeur « référent » assumer seul cette lourde tâche.**

Entre les établissements impliqués dans la mobilité des élèves il faut mettre en place un réseau d'acteurs identifiés auprès de la DAREIC, formés régulièrement et rémunérés pour ce travail spécifique afin de leur dégager du temps pour les tâches administratives très chronophages

Pour les mobilités LEONARDO, il faut envisager un portage collectif de la demande de bourses pour plusieurs établissements, portage qui pourrait être assuré par des collectivités territoriales ou par la DAREIC

Tous les partenaires, y compris et d'abord les jeunes destinataires de cette expérimentation doivent siéger dans les instances de représentation

Enfin, il faut, dès le début d'une expérimentation, envisager les modes de pérennisation.

Dans le cas de cette expérimentation, en fin d'expérimentation, deux demandes explicites ont été formulées par les enseignants :

- L'attente d'un suivi dans l'accompagnement personnalisé au montage de projet
- La demande de mutualisation des bourses LEONARDO.

A ce jour, ces attentes n'ont pas été prises en compte.

5 Conclusion générale

L'expérimentation PROMOB avait pour ambition d'encourager et stimuler la mobilité des jeunes en enseignement professionnel. Elle voulait tester des outils (comme le formulaire unique de candidature) et mutualiser les acteurs afin de corriger les inégalités entre jeunes d'enseignement général et jeunes en enseignement professionnel en matière de mobilité. Cette « ouverture internationale » constituait une des priorités du projet académique 2008/2011 et l'expérimentation s'inscrivait dans cette logique.

Malgré toutes les difficultés rencontrées au cours de cette expérimentation, celle-ci a mis en lumière le fait que l'envie de mobilité était partagée par la majorité des jeunes. Les difficultés portaient majoritairement sur l'isolement des enseignants en charge de cette mobilité, sur la complexité des procédures, sur le « turn over » des personnels et sur l'absence de volonté politique des autorités dans la généralisation de ces mobilités.

A decorative graphic consisting of several colored squares and dashed boxes of various colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern across the page.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>